

Compte-rendu du conseil municipal du 30 avril 2014 à 18 heures

Présents : Daniel JUGY, Jean-Pierre TOULOUSE, Fabienne SALADO, Philippe POULEAU, Sylviane LAURO, Michel AUDRAN, Yves BLANCHET, Danielle DAUBE, Catherine FONTAINE, Fabienne JOUVE, Marion JUSTRABO, Elisabeth PEREIRA, Antonio PEREZ, Patrice REVAH, Charles SPETH.

Mairie : Myriam LE PAGE – Directrice Générale des Services.

Secrétaire de séance : Charles SPETH.

Monsieur le maire ouvre la séance en remerciant les membres du conseil municipal d'être tous présents.

Myriam LE PAGE donne lecture des délibérations prises lors du précédent conseil municipal du 28 mars 2014. Pas d'observations ni de questions.

1. AIDE SOCIALE – Composition du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le conseil d'administration du CCAS s'est tenu aujourd'hui à 17h, juste avant le conseil municipal. Il fait part de la composition du Conseil d'administration et de l'élection de la vice-présidente : Monsieur le maire, président du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, donne lecture de la composition du Centre communal d'action sociale pour la durée du mandat actuel, à savoir :

- 5 membres élus par le conseil municipal par délibération D07 du 28 mars 2014 : Fabienne SALADO, Philippe POULEAU, Danielle DAUBE, Fabienne JOUVE et Marion JUSTRABO.
- 5 membres extérieurs au conseil municipal désignés par monsieur le maire par l'arrêté n° 56/2014 du 24 avril 2014 parmi des personnes qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur la Commune : Michel VINCENT (Association pour adultes et jeunes handicapés), Laurie LAIR (Union départementale des associations familiales), Mireille QUADRI (La Populaire), Odile DEBERNARDI (Chemin d'Espoir), Sandra CORTINI (œuvrant sur la Commune en matière d'animation et de développement social).

Fabienne SALADO a été élue à l'unanimité vice-présidente du Conseil d'administration pour la durée du mandat actuel.

2. FINANCES – Budget de l'eau et de l'assainissement – Budget primitif 2014 – Affectation en 2014 en investissement des résultats d'exploitation 2013 – Provisions pour risques et contentieux SODEO

Monsieur le maire propose au conseil municipal de voter le budget par chapitre, ce qui est accepté par l'ensemble des adjoints et conseillers présents.

A la demande de monsieur le maire, Myriam LE PAGE présente le budget primitif 2014 de l'eau et l'assainissement (cf. annexe 1) avec un total de dépenses et de recettes de 56 859.00 € pour l'eau et de 89 385.00 € pour l'assainissement. Les surtaxes (chapitre 70) représentent le montant reversé par le délégataire. Chaque chapitre débutant par 04... correspond à une opération d'ordre comptable ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie : une dépense est compensée par une recette. Monsieur le maire apporte des précisions sur les dépenses et recettes correspondant aux lignes budgétaires. Il précise que le budget d'exploitation de l'eau et de l'assainissement est équilibré, ce qui est une obligation légale, sauf cas exceptionnels où le budget peut être excédentaire, mais en pareil cas, il est plutôt recommandé de diminuer les tarifs de l'eau et de l'assainissement.

A noter que des provisions pour risques et contentieux (article 6815) ont été budgétisées à raison de 15 000.00 € pour l'eau et du même montant pour l'assainissement, en raison du contentieux avec SODEO qui a déposé le bilan. A noter que les honoraires d'avocat sont compris dans le chapitre 011.

Concernant la section d'investissement de l'eau, de nouveaux travaux sont à prévoir pour un montant total de 120 194.00 €. Le montant total des dépenses s'élève à 518 751.00 €.

Afin de couvrir les besoins de financement, il est proposé d'affecter 70 000.00 € du résultat 2013 de la section d'exploitation de l'eau à la section d'investissement 2014. 9 859.92 € du résultat 2013 sont conservés dans la section d'exploitation de l'eau.

Concernant la section d'investissement de l'assainissement, de nouveaux travaux sont à prévoir pour un montant de 122 429.00 €. Le montant total de dépenses s'élève ainsi à 396 697.00 €. Afin de couvrir les besoins de financement, 125 000.00 € du résultat 2013 de la section exploitation seront affectés à la section d'investissement 2014, et 9 885.22 € sont conservés en section d'exploitation.

Monsieur le maire précise qu'environ 90% des travaux mentionnés dans la profession de foi de l'équipe municipale actuelle sont d'ores et déjà prévus dans le budget. Il détaille l'ensemble des travaux budgétés, les principaux étant la construction d'un nouveau réservoir offrant une capacité accrue et des travaux permettant de limiter les fuites sur le réseau. Certains frais administratifs sont malheureusement également très élevés, tels les actes notariés pour les servitudes.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents du budget primitif 2014 de l'eau et de l'assainissement.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents de l'affectation en 2014 en investissement des résultats d'exploitation 2013.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents pour constituer une provision pour risques et contentieux à hauteur de 15 000 € pour l'eau et de 15 000 € pour l'assainissement.

3. FINANCES – Budget principal - Budget primitif 2014 – Affectation en 2014 en investissement du résultat de fonctionnement 2013 – Provisions pour risques et contentieux travaux électriques du groupe scolaire – Taux 2014 des impôts locaux – Crédits scolaires 2014 – Gestion des rythmes scolaires – Subventions 2014

Monsieur le maire propose au conseil municipal de voter le budget par chapitre, ce qui est accepté par l'ensemble des adjoints et conseillers présents.

A la demande de monsieur le maire, Myriam LE PAGE présente le budget primitif 2014 du budget principal (cf. annexe 2). Monsieur le maire apporte des précisions sur les dépenses et recettes correspondant aux lignes budgétaires.

En fonctionnement, le budget prévisionnel des dépenses est de 1 295 169.00 € en équilibre avec les recettes.

En investissement, le total des dépenses est de 3 405 172.00 € en équilibre avec les recettes, avec une affectation des résultats de fonctionnement 2013 de 500 000.00 € en section d'investissement 2014. 88 838.48 € sont conservés en section de fonctionnement.

Monsieur le maire détaille les postes du budget primitif, parmi lesquels il propose de constituer une dotation aux provisions pour risques et contentieux de 15 000.00 € (article 6815) avec un étalement sur trois ans, à hauteur de 5 000.00 € par an, suite au contentieux avec l'entreprise et le bureau d'étude qui étaient en charge des travaux électriques du groupe scolaire.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents du budget primitif 2014.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents de l'affectation du résultat de fonctionnement 2013 en investissement 2014.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents de constituer une provision pour risques et contentieux de 5 000.00 € par an pendant trois ans, soit un montant total de 15 000.00 €.

Impôts locaux : Monsieur le maire propose de maintenir les taux des impôts locaux, sans changement par rapport à 2013, soient 10,80% pour la taxe d'habitation, 26,50% pour la taxe foncière sur le bâti et 58,00% pour la taxe foncière sur le non bâti. De nombreuses inconnues concernant la réforme des rythmes scolaires et la baisse des dotations ne permettent pas de proposer une baisse de ces taux actuellement.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

Crédits scolaires 2014 : Monsieur le maire propose au conseil municipal des crédits scolaires pour un montant de 15 232 € pour l'année civile 2014 selon la répartition ci-dessous :

- Fournitures scolaires : 119 élèves x 42.00 € = 4 998.00 €
- Jouets éducatifs Noël 2014 : 119 élèves x 6.00 € = 714.00 €
- Fournitures pour les enseignants du réseau d'aide : 119 élèves x 2.00 € = 238.00 €
- Sorties natation : 119 élèves x 23.00 € = 2 737.00 €
- Sorties scolaires : 119 élèves x 24.00 € = 2 856.00 €
- Classe de découverte : 119 élèves x 31.00 € = 3 689.00 €

Soit 128 € par élève. La raison de la hausse de ce montant par rapport à 2013 est qu'il n'y avait pas de classe verte l'an passé.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

Gestion des rythmes scolaires : Madame Sylviane LAURO présente l'historique et les résultats provisoires de la commission en charge de ce dossier.

Dans un premier temps, la commission avait préconisé une gestion confiée à un tiers par la voie d'une délégation de service public, se basant notamment du retour d'expérience de communes. Madame Myriam LE PAGE ayant assisté à une réunion relative au cadre juridique de la mise en place des rythmes scolaires, d'autres informations ont été fournies. Une convention pluriannuelle d'objectifs a obtenu la préférence de la commission. Cette procédure permet de subventionner des associations qui nous soumettent un projet lié à la mise en place des rythmes scolaires. La convention d'objectifs rend les délais plus courts pour mettre en place les temps périscolaires, et elle permet d'éviter de travailler en régie, la gestion directe étant une formule très lourde pour le personnel et les élus.

Délibération d'information.

Subventions 2014 : Le montant total des subventions accordées au titre de l'année 2014 aux diverses associations est de 60 000.00 € (cf. annexe 4).

L'importante hausse par rapport à 2013 s'explique par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui sera probablement mise en œuvre par le biais d'une convention d'objectifs passée avec une association spécialisée (40 000.00 € budgétisés).

Pour l'USCA, les subventions s'élèvent à 6 800.00 € dont 2 800.00 € pour la section football qui connaît des difficultés. Monsieur Yves BLANCHET demande de quel ordre est le problème de la section football. Monsieur le maire répond qu'il s'agit de difficultés financières, ainsi que d'un manque de bénévoles. Madame Fabienne JOUVE ajoute qu'il est souvent difficile de récupérer le montant de licences lors de l'organisation de rencontres. Monsieur Jean-Pierre TOULOUSE précise que la subvention qualifiée d'exceptionnelle n'est pas vraiment exceptionnelle car elle a permis de créer un emploi associatif qui se révèle être économique.

Enfin, un montant de 2 000.00 € est proposé pour les subventions 2014 aux associations d'aide à domicile. Monsieur le maire indique le mode de calcul de la répartition de la subvention proposée par le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale à savoir :

- 50 % répartis entre les associations concernées ;
- 50 % répartis au prorata du nombre de personnes aidées par association en fonction de la situation des personnes.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents à l'exception de la subvention à l'USCA pour laquelle monsieur Jean-Pierre TOULOUSE s'est abstenu.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents sur le mode de répartition de la subvention aux associations d'aide à domicile.

4. FISCALITE – Proposition de membres pour la commission communale des impôts directs

Monsieur le maire informe le conseil municipal que nous sommes sollicités par le directeur départemental des Finances Publiques pour proposer 12 commissaires principaux et 12 suppléants. Les Finances Publiques désigneront ensuite 6 titulaires et 6 suppléants parmi les personnes proposées.

Commissaires titulaires proposés : Max GUICHARD, Michel JOUVE, Serge PICO, Mandy BOVYN, Bernard BRUNO, Gérard CONIL, Yvette ORTEGA, Richard LE CORRE, Roselyne FAUDON, Jean-Jacques DARBON, Georges COIFFET, Patrice REVAH.

Commissaires suppléants : Marcelle PAYAN, Gérard MIFFRED, Julien PONS, Patrice MICHEL, Michel BONNET, Charles SPETH, Fabienne JOUVE, Michel AUDRAN, Yves ROUX, Claude BOULIOU, Elisabeth PEREIRA, Marion JUSTRABO.

Madame Fabienne JOUVE demande quel est le rôle de cette commission. Monsieur le maire répond que cette commission se réunit en principe une fois par an et qu'elle intervient surtout en matière de fiscalité directe locale tels que les contentieux et la détermination des catégories de biens immobiliers.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

5. FISCALITE – Représentants de la commune à la commission intercommunale des impôts directs

Monsieur le maire informe que la Cotisation Foncière des Entreprises constitue la principale ressource fiscale de la CCABV. Afin de participer à la commission intercommunale des impôts directs, il propose les candidats suivants :

* Titulaire : Daniel JUGY.

* Suppléant : Jean-Pierre TOULOUSE.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

6. COMMANDE PUBLIQUE – Election des membres de la commission communale d'appel d'offres

La délibération D18 du 28 mars 2014 fixait les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres titulaires et des suppléants de la commission communale d'appel d'offres conformément à l'article 22 du Code des marchés publics. Celle-ci a lieu sur la même liste, à bulletin secret, sans panachage ni vote préférentiel, étant précisé que les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Cette commission est présidée par monsieur le maire.

Une seule unique a été déposée :

- Membres titulaires : Jean-Pierre TOULOUSE, Philippe POULEAU et Michel AUDRAN.
- Membres suppléants : Elisabeth PEREIRA, Charles SPETH, Marion JUSTRABO.

Après un vote à bulletin secret, la liste présentée est élue à l'unanimité des membres présents.

7. COMMANDE PUBLIQUE – Election des membres de la commission communale de délégation de service public

La délibération D19 du 28 mars 2014 fixait les règles de dépôt des listes pour l'élection des membres titulaires et des suppléants. Celle-ci a lieu sur la même liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel, au scrutin de liste, au scrutin secret sauf accord unanime contraire (article L.2121-21 du CGCT), étant précisé que les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Cette commission est présidée par monsieur le maire.

Une liste unique a été déposée :

- Membres titulaires : Jean-Pierre TOULOUSE, Philippe POULEAU, Michel AUDRAN.
- Membres suppléants : Elisabeth PEREIRA, Charles SPETH, Marion JUSTRABO.

Après un vote à bulletin secret, la liste présentée est élue à l'unanimité des membres présents.

8. PERSONNEL COMMUNAL – Indemnités de déplacement

Madame Fabienne SALADO, adjointe aux ressources humaines, informe le conseil municipal de permettre à madame la Directrice Générale des Services perçoit un dédommagement de ses frais de déplacement. Elle est en effet amenée de façon fréquente à devoir effectuer des déplacements professionnels avec son véhicule personnel, et a souscrit une assurance « déplacements professionnels » en sus de son contrat. Une indemnité de 0,32 € par km est allouée conformément au barème en vigueur à ce jour pour un véhicule de 6 CV et jusqu'à 2 000 km, ainsi que le remboursement des frais éventuels de parking et de péage autoroutier sur production des justificatifs correspondants. Le conseil municipal est invité à confirmer ces dispositions.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

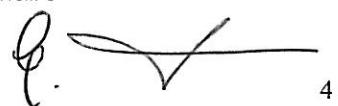
9. ORGANISMES DIVERS – Adhésions de la commune et représentants

La nouvelle équipe municipale doit se prononcer sur l'adhésion à certains organismes qui sollicitent la Commune, bien que certaines cotisations 2014 aient déjà été versées (Action Nationale des Elus de Montagne, Fondation du Patrimoine, Mission Locale, Association des Maires des Alpes-de-Haute-Provence, Club Magel, Association Nationale des Elus de la Route Napoléon et Pays Dignois).

Monsieur le maire propose les adhésions et les représentants suivants :

- Mission locale : Mme Fabienne SALADO
- Association des Maires des Alpes-de-Haute-Provence : M. le maire
- Pays Dignois : représentants déjà désignés lors du conseil municipal du 28 mars 2014. Pour rappel : M. Philippe POULEAU, Mme. Fabienne SALADO et M. Charles SPETH comme délégués titulaires au comité du Pays digne ; M. Philippe POULEAU comme représentant au conseil d'administration ; Mme. Marion JUSTRABO comme déléguée titulaire au conseil de développement et Mme. Fabienne JOUVE comme déléguée suppléante au conseil de développement
- Association de Formation des Elus Locaux des Alpes-de-Haute-Provence (ASFODEL) : M. le maire
- Agence de Gestion et Développement Informatique (syndicat mixte A.G.E.D.I.) : M. le maire

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.



10. URBANISME – Déclaration préalable pour travaux de ravalement

Monsieur Philippe POULEAU, adjoint à l'urbanisme, informe le conseil municipal qu'un décret du 27 février 2014 modifie certaines règles d'urbanisme. Ainsi, les travaux de ravalement ne nécessiteraient plus de déclaration préalable de travaux comme c'était le cas auparavant. Afin d'éviter que des travaux non souhaitables ne soient effectués (par exemple des couleurs de façade non adaptées), M. POULEAU propose de réintroduire l'obligation de déclaration préalable de travaux pour les ravalements de façade à compter du 1^{er} mai 2014.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

11. URBANISME – Délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal au maire pour la durée du mandat actuel

En vue de faciliter le traitement des demandes relatives à l'urbanisme, monsieur Philippe POULEAU, adjoint à l'urbanisme, propose de donner à monsieur le maire les délégations suivantes prévues par la réglementation, pour la durée du mandat municipal actuel :

14° Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

15° Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégitataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code dans les conditions fixées par la délibération D01 du 25 janvier 2002 ;

18° Donner, en application de l'article L.324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

19° Signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L.311-4 du Code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L.332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

12. ELUS – Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal – PATRIMOINE – Travaux d'aménagement église Sainte-Marie-Madeleine au Vieil Aiglon – Lot 1SARL Gamba : avenant n°02

Monsieur Philippe POULEAU, adjoint à l'urbanisme, fait part au conseil municipal qu'un avenant n°02 de moins-value a été signé avec l'entreprise SARL GAMBA pour un montant de 3 900,15 € ht pour la non-réalisation du parking handicapé portant le lot 1 à 126 099.85 € ht.

Délibération d'information.

13. ELUS – Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal – SPORTS/LOISIRS – Attribution suite à consultation pour équipements de musculation

Monsieur Jean-Pierre TOULOUSE, premier adjoint, informe le conseil municipal que lors des travaux au Pôle Raymond Moutet, une somme de 8 000 € était prévue pour compléter les équipements de musculation. Quatre entreprises ont été consultées. La société MULTIFORM, Z.I. du Grand Pont 13640 La Roque d'Anthéron a été sélectionnée pour un montant de 7 530,00 € HT. La livraison de l'équipement est prévue pour la fin de ce mois de mai.

Délibération d'information.

14. ELUS – Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal – FINANCES - Engagements comptables

Lecture des dépenses engagées par monsieur le maire du 14/03/2014 au 30/04/2014 (cf. annexe 5) :

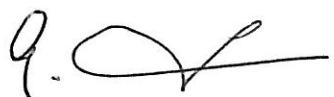
- Budget eau/assainissement : 106,22 € TTC
- Budget principal : 17 626,61 € TTC

Délibération d'information.

15. Informations et questions diverses

- Arrêté préfectoral : élection du représentant des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale pour le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours

- Préfecture : séisme du 7 avril



- Gaz de France : fin des tarifs réglementés à compter du 01.01.2016
- Pays Dignois : appel d'offres pour l'acquisition et mise en œuvre d'une solution Système d'Information Géographique (S.I.G.)
- Claude Domeizel Sénateur : projets industriels menaçant les filières locales de bois-énergie
- Conseil Général : covoiturage
- Arrêté préfectoral sur modification des statuts transformant la Fédération Départementale des Collectivités Electrifiées en Syndicat de Distribution d'Energie 04 (SDE04)
- Communauté de Communes Asse Bléone Verdon (CCABV): information sur attribution du marché entretien éclairage public à la Sté CEGELEC
- Cartes diverses de félicitations pour notre élection
- Préfecture : dossier de déclaration déposé par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone relatif à la réalisation de 25 sondages de reconnaissance sur les ouvrages longitudinaux de la Bléone pour les communes d'Aiglun et de Digne

16. Dates à retenir

- Lundi 5 mai à 14H15 – Exercice inondations en Préfecture
- Mardi 6 mai à 9H00 – Commission de sécurité à la Maison d'Accueil Spécialisé et Pays Dignois : Rencontre "Fabriquer l'initiative Leader" de 9h00 -12h30 salle Font Robert à Château-Arnoux
- Mardi 6 mai à 14H30 – Bureau de la CCABV et Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) : commission expulsions locatives
- Jeudi 8 mai à 17H00 – Cérémonie 8 mai 1945 (y être 15mn avant)
- Lundi 12 mai à 18H00 – Conseil d'Administration et Assemblée Générale du Pays Dignois
- Mardi 13 mai à 14H30 à 16H30 - Rencontre Direction Départementale des Finances Publiques/Elus salle Abbé Féraud à Digne
- Mardi 13 mai à 17H30 – Assemblée Générale Plateforme Initiative Alpes du Sud
- Vendredi 16 mai à 14H30 – Association Départementale des Maires 04 - Université des maires : marchés publics salle polyvalente de Mison
- Mardi 20 mai à 9H00 – Piste routière par la Prévention Routière au groupe scolaire
- Mardi 20 mai à 14H00- Assemblée générale de la Commission Locale d'Information (CLI) ITER sur le site d'ITER.
- Mardi 20 mai à 15H00 – Marché des Saisonnables
- Jeudi 22 mai journée – Association Régionale Pour l'Environnement : Journée d'information sur l'économie de la fonctionnalité dans la commande publique salle communale à Beaurecueil (13)
- Jeudi 22 mai de 13H45 à 16H00 - Commission de réforme DDCSPP
- Vendredi 23 mai à 9H30 – Assemblée Générale du SDE 04 au pôle R. Moutet
- Vendredi 23 mai à 18H15 – Conseil communautaire de la CCABV à Mézel
- Dimanche 25 mai de 8H à 20H00 – Elections européennes
- Mardi 27 mai de 13H30 à 17H00 - Pays Dignois : Rencontre "Fabriquer l'initiative Leader" salle de l'Ermitage à Digne
- Mardi 27 mai à 14H00 – Assemblée Générale du Syndicat Mixte Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères (SYDEVOM) salle H. Rochette
- Mercredi 28 mai à 9H00 – Comité pilotage S.I.G. à la CCABV
- Jeudi 5 juin à 10H00 - Réunion plénière CLI de Cadarache et CLI ITER au château de Cadarache
- Vendredi 6 juin de 8H à 17H00 – Exercice inondations
- 7. 8 et 9 juin – Fête de Pentecôte
- Mercredi 11 juin à 14H00 – Commission environnement CLI de Cadarache à Aix-en-Provence au siège de la CLI
- Jeudi 12 juin à 9H30 – Assemblée Générale de l'Agence de Développement Touristique au conseil général
- Mardi 17 juin à 18H00 – Conseil d'école
- Mercredi 18 juin à 18H ou 18H30 – Cérémonie 18 juin 1940
- Jeudi 19 juin à 17H30 – Assemblée Générale Plateforme Initiative Alpes du Sud

Séance du Conseil Municipal close à 21h30.

Le secrétaire de séance :
Charles SPETH

Le maire :
Daniel JUGY

EAU ET ASSAINISSEMENT

BUDGET PRIMITIF 2014

	EAU	ASSAINISSEMENT	TOUX
EXPLOITATION			
<i>Dépenses :</i>			
011 - Entretien - réparations - divers - honoraires - déplacements	15 718.00	25 000.00	40 718.00
6815 - Provisions pour risques et contentieux	15 000.00	15 000.00	30 000.00
042 - Amortissement travaux	20 000.00	20 000.00	40 000.00
023 - Virement à section investissement	6 141.00	29 385.00	35 526.00
Total dépenses	56 859.00	89 385.00	146 244.00
<i>Recettes :</i>			
70-Surtaxes	41 000.00	25 000.00	66 000.00
70-Droits raccordement assainissement	0.00	40 000.00	40 000.00
74 - Prime d'épuration	0.00	8 000.00	8 000.00
042 - Amortissement subventions	6 000.00	6 500.00	12 500.00
002 - Excédent conservé	9 859.00	9 885.00	19 744.00
Total recettes	56 859.00	89 385.00	146 244.00
	Équilibre		
INVESTISSEMENT			
<i>Dépenses :</i>			
040 - Amortissement subventions	6 000.00	6 500.00	12 500.00
041 - Constatation créances TVA	20 000.00	20 000.00	40 000.00
21 - Terrains crédits reportés	0.00	0.00	0.00
23 - Travaux crédits reportés	372 557.00	247 768.00	620 325.00
23 - Travaux nouveaux crédits	120 194.00	122 429.00	242 623.00
Total dépenses	518 751.00	396 697.00	915 448.00
<i>Recettes :</i>			
27 - Récupération TVA	20 000.00	20 000.00	40 000.00
10 - Affectation résultat	70 000.00	125 000.00	195 000.00
13 - Subventions crédits reportés	11 739.00	37 340.00	49 079.00
13 - Subventions nouveaux crédits	39 560.00	0.00	39 560.00
041 - Constatation créances TVA	20 000.00	20 000.00	40 000.00
040 - Amortissement travaux	20 000.00	20 000.00	40 000.00
021 - Virement section d'exploitation	6 141.00	29 385.00	35 526.00
001 - Excédent reporté	331 311.00	144 972.00	476 283.00
Total recettes	518 751.00	396 697.00	915 448.00
	Equilibre		

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRIMITIF 2014

FONCTIONNEMENT	<i>Dépenses :</i>	
	011 - Charges à caractère général	362 000.00
	012 - Charges de personnel	557 000.00
	014 - Atténuation de produits	10 000.00
	65 - Charges de gestion courante	184 297.00
	66 - Intérêts emprunts	500.00
	67 - Charges exceptionnelles	17 000.00
	042 - Dotation amortissement subvention logement social	13 180.00
	023 - Virement à section d'investissement	146 192.00
	6815- Dotation aux provisions pour risques	<u>5 000.00</u>
	Total dépenses	1 295 169.00
INVESTISSEMENT	<i>Recettes :</i>	
	70 - Produits des services	41 100.00
	73 - Impôts et taxes	911 926.00
	74 - Dotations et participations	220 774.00
	75 - Produits de gestion courante	2 500.00
	77 - Produits exceptionnels	31.00
	042 - Travaux en régie	30 000.00
	002 - Excédent conservé	<u>88 838.00</u>
	Total recettes	1 295 169.00
	Équilibre	
FONCTIONNEMENT	<i>Dépenses :</i>	
	16 - Emprunts	1 500.00
	20-21-23 - Matériel et travaux crédits reportés	2 564 551.00
	20-21-23 - Matériel et travaux nouveaux crédits	809 121.00
	040 - Travaux en régie	<u>30 000.00</u>
	Total dépenses	3 405 172.00
	<i>Recettes :</i>	
	10 - FCTVA	100 000.00
	10 - Taxes urbanisme	12 648.00
	13 - Subventions crédits reportés	324 203.00
	13 - Subventions nouveaux crédits	226 940.00
	040 - Dotation amortissement subvention logement social	13 180.00
	021 - Virement de section fonctionnement	146 192.00
	001 - Excédent reporté	<u>2 082 009.00</u>
	10 - Affectation du résultat de fonctionnement du 31/12/2013	<u>500 000.00</u>
	Total recettes	3 405 172.00
	Équilibre	

30 avril 2014

BUDGET PRINCIPAL**INVESTISSEMENT****OPÉRATIONS NON AFFECTÉES / OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT****BUDGET PRIMITIF 2014**

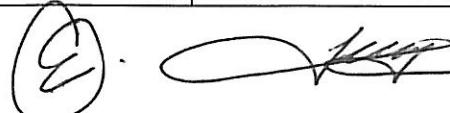
OPÉRATIONS	DÉPENSES			RECETTES		
	RESTES À RÉALISER	NOUVEAUX CRÉDITS	CRÉDITS GLOBAUX	RESTES À RÉALISER	NOUVEAUX CRÉDITS	CRÉDITS GLOBAUX
OPERATIONS NON AFFECTEES = OP. FINANCIERES + OP. D'ORDRE	0.00	31 500.00	31 500.00	0.00	2 854 029.00	2 854 029.00
TOTAL OPERATIONS NON AFFECTEES	0.00	31 500.00	31 500.00	0.00	2 854 029.00	2 854 029.00
MATERIEL (50)	49 320.00	60 000.00	109 320.00	0.00	0.00	0.00
INFORMATIQUE (23)	20 821.00	10 000.00	30 821.00	0.00	0.00	0.00
BATIMENTS (60)	173 427.00	120 000.00	293 427.00	0.00	0.00	0.00
RÉHABILITATION MAIRIE (84)	41 641.00	150 000.00	191 641.00	0.00	0.00	0.00
BÂTIMENT STM (83)	278 861.00	0.00	278 861.00	0.00	0.00	0.00
GROUPE SCOLAIRE (82)	234 044.00	50 000.00	284 044.00	0.00	0.00	0.00
POLE MULTIACTIVITES (24)	368 062.00	0.00	368 062.00	128 200.00	90 000.00	218 200.00
TERRAIN MULTISPORTS (29)	10 211.00	50 000.00	60 211.00	0.00	0.00	0.00
CHAPELLE SAINT JEAN (26)	10 000.00	0.00	10 000.00	0.00	0.00	0.00
EGLISE VIEIL AIGLUN (30)	464 954.00	90 000.00	554 954.00	196 003.00	96 940.00	292 943.00
TERRAINS (40)	78 371.00	0.00	78 371.00	0.00	0.00	0.00
AMENAGEMENT ENTREE CNE (27)	17 451.00	0.00	17 451.00	0.00	0.00	0.00
VOIES ET RESEAUX (70)	555 166.00	100 000.00	655 166.00	0.00	0.00	0.00
ECLAIRAGE PUBLIC (32)	50 000.00	0.00	50 000.00	0.00	0.00	0.00
RIVIERES (25)	84 117.00	0.00	84 117.00	0.00	0.00	0.00
ZAE (80)	8 570.00	0.00	8 570.00	0.00	40 000.00	40 000.00
OUVRAGES D'ART (86)	119 535.00	110 465.00	230 000.00	0.00	0.00	0.00
VIDEOPROTECTION	0.00	68 656.00	68 656.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT	2 564 551.00	809 121.00	3 373 672.00	324 203.00	226 940.00	551 143.00
TOTAUX CUMULES	2 564 551.00	840 621.00	3 405 172.00	324 203.00	3 080 969.00	3 405 172.00

(9)

BUDGET PRIMITIF 2014

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	BP 2013	CA 2013	BP 2014
Amicale du personnel communal d'Aiglun, mairie, 04510 Aiglun	2 400.00 €	2 400.00 €	2 400.00 €
Association départementale des restaurants et des relais du cœur des AHP, BP 20 04190 Les Mées	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Association des donneurs de sang bénévoles d'Aiglun - Mallemoisson, 33 rue Liautaud 04510 Mallemoisson	250.00 €	250.00 €	300.00 €
Association dignoise des combattants et victimes de guerre, Centre associatif Desmichels Bd Martin Bret 04000 Digne-les-Bains	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Association locale ADMR Duyes-Bleone, Allée de Jouvenine, ancienne école, 04510 Mirabeau	2 000.00 € prévu pour ADMR, la Populaire et le Point d'Appui	730.77 €	2 000.00 €
Le Point d'appui, 32 bd Victor Hugo 04000 Digne-les-Bains		0.00 €	
Association familiale la Populaire, 42 bd Victor Hugo, 04000 Digne-les-Bains		1 269.23 €	
Bouchons d'Amour 04, mairie, 04250 La-Motte-du-Caire	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Comité départemental de la prévention routière, immeuble La Gineste, le grand pont, 04000 Digne-les-Bains	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Comité du souvenir français, 37 rue Berlioz, hameau de Chanteclerc, 04000 Digne-les-Bains	30.00 €	30.00 €	15.00 €
Groupement de développement agricole des Duyes et Bléone, chambre d'agriculture, 66 boulevard Gassendi, 04000 Digne-les-Bains	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Les Amis du Vieil Aiglun, mairie, 04510 Aiglun	600.00 €	600.00 €	600.00 €
Les Gais Lurons, mairie, 04510 Aiglun	600.00 €	600.00 €	600.00 €
Ligue contre le cancer, comité des AHP, centre hospitalier dignois, quartier Saint-Christophe, BP 213, 04003 Digne-les-Bains cedex 3	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Union sportive et culturelle d'Aiglun, mairie, 04510 Aiglun	6000.00 € (dont 3000.00 € subvention exceptionnelle section football)	6 000.00 € (dont 3000.00 € subvention exceptionnelle section football)	6 800.00 € dont 2 800.00 € subvention exceptionnelle section football
Tennis club de Chaffaut Mallemoisson, mairie 04510 Mallemoisson	100.00 €	100.00 €	100.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Digne-les-Bains, Centre d'incendie et de secours 93 avenue Henri Jaubert 04000 Digne-les-Bains	600.00 €	600.00 €	300.00 €
L'art en chemin, Le vieil Aiglun, 04510 Aiglun	250.00 € Subvention exceptionnelle de création	250.00 € Subvention exceptionnelle de création	0 €
Structure « rythmes scolaires »	-	-	40 000 €
Divers	9 620.00 €	0 €	5 835.00 €
Total	23 500.00 €	13 880.00 €	60 000 €



Décisions prises par M. le maire du 14/03/2014 au 30/04/2014
dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal

(art. L.2122-22 du CGCT)

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT - Dépenses engagées du 14/03/2014 au 30/04/2014

FOURNISSEURS	OBJET	TTC	DATE	N°	SECTION
Alpes Peinture Diffusion	Peinture pour forages Paluts	106.22 €	02/04/2014	6	FONCT
Total				106.22 €	

BUDGET PRINCIPAL - Dépenses engagées du 14/03/2014 au 30/04/2014

FOURNISSEURS	OBJET	TTC	DATE	N°	SECTION
Guillaume Carlavan Géomètre	Régularisation chemin du Pré de l'Escale	1 740.00 €	14/03/2014	99	INV
Signature Industrie	Panneaux de signalisation routière	1 283.34 €	17/04/2014	138	INV
Descours & Cabaud	Echaffaudage pour STM	1 654.80 €	17/04/2014	139	INV
Multiform	Dips, barres fixes et charges supplémentaires musculation	702.78 €	23/04/2014	146	INV
CEF	Télécommande portail STM	131.04 €	20/03/2014	103	FONCT
Frigelec	Fournitures pour aspirateurs	88.62 €	02/04/2014	119	FONCT
Descours & Cabaud	Coude à souder	8.04 €	02/04/2014	120	FONCT
Ets Arnaud	2 clés boîtes aux lettres STM	11.00 €	22/04/2014	143	FONCT
Descours & Cabaud	Grillage trottoir Grées	35.78 €	01/04/2014	117	FONCT
Fabrégue Duo	Enveloppes électorales	44.99 €	26/03/2014	108	FONCT
Lacoste	Fournitures pour conseil municipal	60.79 €	31/03/2014	109	FONCT
Fabrégue Duo	Carte élus et tampons	237.24 €	04/04/2014	126	FONCT
Bau Location	2 jours location scarificateur	43.68 €	17/03/2014	100	FONCT
Solgreen	Entretien stade	4 933.84 €	10/04/2014	127	FONCT
Deny Fontaine	Réparation serrure pôle suite à sinistre	548.62 €	17/03/2014	101	FONCT
CEF	Fournitures électriques pour école	167.15 €	24/03/2014	104	FONCT
Alpes Provence Menuiseries	Réparation porte pôle suite à sinistre	448.20 €	31/03/2014	114	FONCT
Descours & Cabaud	Garde-corps escalier extérieur mairie	89.58 €	01/04/2014	118	FONCT
Maxi Moquettes	Lino pour aire de loisirs	873.50 €	03/04/2014	121	FONCT
SAMSE	Fournitures pour pose lino aire de loisirs	617.81 €	04/04/2014	123	FONCT
Sanitec	Antigel chauffage pôle	70.56 €	04/04/2014	124	FONCT
Ets Abram	Fournitures pour pose lino aire de loisirs	147.96 €	14/04/2014	128	FONCT
Ets Negro	1 tonne de sable pour sol aire de loisirs	25.54 €	15/04/2014	129	FONCT
SAMSE	Fournitures sol aire de loisirs	497.39 €	15/04/2014	130	FONCT
CEF	Piles stores salle Rochette	19.54 €	17/04/2014	132	FONCT
Miroiterie d'ignoise	Miroirs salle musculation pôle	1 084.36 €	23/04/2014	144	FONCT
Ets Arnaud	Lettres découpées pour pièces mairie	153.22 €	23/04/2014	145	FONCT
Provence Auto Bilan	Contrôle technique Peugeot 205	81.00 €	22/04/2014	140	FONCT
Ets Abram	Réparation disqueuse STM	45.77 €	01/04/2014	116	FONCT
Blanc & Fils	Embuts pieds mobilier école	14.17 €	17/04/2014	137	FONCT
Editions Gibus	20 numéros sur les élections	24.40 €	31/03/2014	115	FONCT
La Provence	Renouvellement abonnement	374.40 €	03/04/2014	122	FONCT
CFPPA Carmejane	Formations certiphyto pour STM 2014	840.00 €	22/04/2014	142	FONCT
CDG 04	Cotisation 2014 service hygiène	300.00 €	16/04/2014	131	FONCT
Etat	Frais carte grise camion Renault 9375 LV 04	2.50 €	22/04/2014	141	FONCT
SARL Michel	Réparation toilettes préau école	180.00 €	28/04/2014	150	FONCT
Arts et Fleurs	Gerbe cérémonie 08 mai 2014	45.00 €	30/04/2014	151	FONCT

Total 17 626.61 €

A Aiglun, le 30 avril 2014
Le maire, Daniel JUGY

